

La valse des ères...

Les plus anciens s'en souviennent peut-être, les aéroports du Bourget, d'Orly et de Roissy CDG ont été par le passé regroupés au sein d'une même Direction spécifiquement consacrée aux aéroports parisiens. Le DG nous a invités le mercredi 13 septembre à une réunion d'information (donc sans document préparatoire) dont le thème annoncé était « Problématiques des aéroports parisiens » où il nous a finalement annoncé son intention de la recréer.

La seule mesure concrète annoncée pour l'instant est le coup d'arrêt donné à la centralisation comptable prévue au 1^{er} octobre de la Recette d'Orly vers celle de Paris. L'ensemble des collègues de cette recette ayant refusé de rejoindre un nouveau poste au Vitalys, il y a fort à parier qu'ils ne souhaiteront pas plus rejoindre la plateforme roissienne, encore plus éloignée de leur centre de vie... Mais dans l'immédiat, quid de leur reclassement (puisqu'ils conserveront le statut de « restructuré » qui leur avait été attribué nous a-t-on assuré) sur la plateforme d'Orly ; ou du nombre de postes qui seront ouverts sur la Recette de Roissy pour absorber ce surcroît de travail et l'opportunité de profiter de cette réorganisation pour adopter le statut de Recette Interrégionale ce qui ouvrirait le droit à ses agents au bénéfice des primes prévues... et ce plus rapidement qu'initialement annoncé par la DG, pour un travail qu'ils exercent déjà à l'identique. Ces questions et beaucoup d'autres ont assailli vos représentants et ceux des autres Organisations Syndicales sans que toutes trouvent une réponse : impacts sur les services opérationnels et supports ou sur l'immobilier, calendrier... Cette dernière question n'est évidemment pas neutre puisque les élections professionnelles qui auront lieu l'an prochain sont assises sur le périmètre des DI. Cette réforme sera-t-elle achevée lors de l'établissement du collège électoral ? Nous devons avouer que de notre côté de la table, cette question recouvrait surtout celle du volume de ce corps électoral puisque toutes les OS dénoncent depuis des mois les sous-effectifs dont nous souffrons, sur la plateforme en particulier, sur le versant Frêt où les Effectifs de Référence (que chacun sait déjà insuffisants pour accomplir de façon correcte toutes les tâches qui nous sont demandées) ne sont pas atteints, loin s'en faut puisqu'il faudrait une centaine de collègues en renfort pour ce faire. Mais la réponse reste la même que lors du déplacement directorial à CDG : vos sous-effectifs sont la traduction d'un sur-effectif en province (mais évidemment pas celle des saignées imposées ces dernières années !!!)

Les informations pratiques dont nous disposons pour l'instant

Pour les grandes lignes : les DR actuelles (DR Roissy Frêt, DR Roissy Voyageurs et DR Orly) seront maintenues mais seront désormais rattachées à une « nouvelle » DI Paris Aéroports. Les structures (Brigades, Bureaux de Contrôle, etc.) seront également transposées à l'identique dans le nouveau schéma de même que le régime de travail de celles-ci. Comme c'est le cas à l'heure actuelle, les « passages » d'une DR à une autre se feront via le TAM.

Des Groupes de Travail seront convoqués sur le sujet et celui-ci devra évidemment être soumis au Comité Technique de Réseau ; donc si vous avez des questions ou des suggestions à faire remonter pour que nous nous en fassions les porte-paroles, rapprochez-vous de la Section ou d'un de ses représentants ou encore mieux, venez à notre rencontre à l'occasion de notre Assemblée Générale qui se tiendra le 22 septembre prochain en salle de formation du bâtiment 3520B (zone de fret 4). Elle se tiendra d'ailleurs en présence d'un membre du Bureau National des plus aguerris qui pourra éclairer les débats de son expérience ou faire remonter les points que nous soulèverons alors. En espérant vous y voir nombreux !